

HAND ACTU

IDF

l'actualité du handball francilien
n°16 - 17 novembre 2017

LIGUE ÎLE DE FRANCE

FFHANDBALL



Mesdames, Messieurs les Présidentes et Présidents

Vous lirez, ci-après, la charte régionale des valeurs de la République et de la laïcité du Conseil Régional d'Île-de-France.

Notre ligue y adhère et je vous remercie d'en faire une diffusion la plus large possible auprès des membres de votre association (affichage, etc.).

Je vous remercie de vos bons soins.

Georges POTARD
Président de la ligue Île-de-France

charte régionale des valeurs de la République et de la laïcité



Préambule

La Région Île-de-France s'engage à préserver et défendre les valeurs inscrites dans les textes fondateurs de la République que sont la Déclaration des Droits de l'Homme et du Citoyen de 1789, le Préambule de la Constitution du 27 octobre 1946 et la Constitution du 4 octobre 1958, ainsi que le principe de laïcité garanti par la loi du 9 décembre 1905. La Charte régionale des valeurs de la République et de la laïcité est l'expression de cet engagement et s'impose à tous ses agents, ses usagers ainsi que les partenaires dont elle soutient financièrement l'action. Elle prend particulièrement sens dans un contexte où la République française subirait des provocations et/ou des atteintes régulières dont le but serait de remettre en cause les valeurs qui la fondent.

La France est une République indivisible, laïque, démocratique et sociale. Elle assure l'égalité devant la loi, sur l'ensemble de son territoire, de tous les citoyens, sans distinction d'origine, de sexe, d'orientation ou d'identité sexuelle, ou de religion. Elle garantit des droits égaux aux femmes et aux hommes.

La laïcité repose sur trois principes : la liberté de conscience et de culte, la séparation des institutions publiques et des organisations religieuses, et l'égalité de tous devant la loi quelles que soient leurs croyances ou leurs convictions. Les valeurs de la République permettent l'exercice de la citoyenneté. Elles impliquent le rejet de toute violence, des discriminations, garantissent l'égalité des femmes et des hommes et reposent sur une culture du respect et de la compréhension de l'autre. Leur respect impose qu'aucun principe religieux ne leur est supérieur.

Nul ne peut se prévaloir de convictions politiques, philosophiques ou religieuses pour ne pas appliquer les principes et valeurs de la République. Nul ne peut être inquiété pour ses opinions pourvu que leur manifestation ne trouble pas l'ordre public. La liberté de religion ou de conviction rencontre nécessairement les limites liées au respect du pluralisme religieux et à la liberté de ne pas croire, à la protection des droits et des libertés d'autrui, au maintien de l'ordre public, de la paix civile et du vivre ensemble.

Si la loi impose l'exercice du principe de neutralité aux services publics, les usagers du service public comme les acteurs privés ne doivent pas entraver la liberté et le libre-arbitre d'autrui, dans le souci de l'intérêt général.

La Région décide de promouvoir et de faire respecter ces principes dans tous les champs de son intervention, tout en garantissant à toutes et tous la liberté d'adhésion et d'accès aux services, la non-discrimination, la non tolérance des incivilités, le refus des provocations, des violences et des incitations à la haine.

sommaire

Charte régionale des valeurs de la République et de la laïcité

p. 1

Informations administratives

- compte-rendu de réunion du bureau directeur (23/10/2017) p. 3
- rappel tarifs mutations p. 4
- matériel ligue (mobilier / buts) p. 5

Beach Handball

- opération de promotion (3 décembre) p. 5

Commissions

- Statuts & règlements (équipements) p. 6
- développement (service civique) p. 7

Formation

- Bilan du 14^e Colloque Pierre-Tiby p. 8
- Recyclage animateur de handball p. 9

Euro 2018

- Des soirées handballissimes à gagner p. 10

Billetterie officielle FFHandball

p. 11

12^e tournoi Razel-Bec
Golden League



FFHANDBALL

LIGUE ÎLE-DE-FRANCE DE HANDBALL

34 rue Henri-Varagnat - 93140 Bondy
tél : 01 48 48 48 81

5800000@ffhandball.net

www.handball-idf.com

facebook : ligueIDFhandball

twitter : @IdFhandball



Les agents de la Région Île-de-France

Article 1

Le devoir de stricte neutralité s'impose à tout service public quelle que soit la nature de sa relation avec un administré ou un usager, et quel que soit le domaine d'activité. Il en résulte un devoir de stricte neutralité pour les agents de la Région Île-de-France. Ils doivent adopter un comportement impartial vis-à-vis de leurs collègues ainsi que de toutes les personnes et organismes avec lesquels ils sont en contact et respecter la liberté de conscience de leurs interlocuteurs.

Article 2

La liberté de conscience est garantie aux agents publics. La manifestation de leurs convictions dans l'exercice de leurs fonctions constitue un manquement au devoir de neutralité.

Article 3

Il appartient à tout agent public de faire respecter l'application du principe de laïcité et de transmettre aux usagers le sens et la valeur des principes fondamentaux de la République.

Les organismes soutenus par la Région

Article 4

Toutes les personnes morales publiques ou privées soutenues par la Région respectent et font respecter les principes et valeurs de la République. Les organismes appartenant au mouvement d'éducation populaire et de jeunesse et du mouvement sportif s'engagent particulièrement à transmettre ces valeurs au travers de leurs oeuvres éducatives, l'action associative ainsi que dans le sport.

À ce titre, ils contribuent à l'égal traitement de tous, sans distinction d'origine, de sexe, d'orientation ou d'identité sexuelle, ou de religion et luttent contre toutes les formes de discriminations. Ils s'engagent à faire respecter l'égalité entre les femmes et les hommes, refusent toutes les formes de sexisme et de violences faites aux filles, qu'elles soient mineures ou majeures, et aux femmes, toutes les formes de harcèlement, le port de tenues vestimentaires imposé, le refus de contact ou de relation hiérarchique avec des femmes. Ils veillent à l'intégrité morale et physique des jeunes et notamment des mineurs (maltraitance psychologique ou physique, violence à caractère sexuel, mise sous emprise psychologique). Ils protègent leurs adhérents, salariés, bénévoles et usagers contre tout prosélytisme qui constituerait des formes de pressions et les empêcherait d'exercer leur libre arbitre et de faire leurs propres choix.

Ils n'acceptent pas que des individus puissent se prévaloir de leur appartenance religieuse pour refuser de se conformer aux lois de la République. Ils ne tolèrent ni les violences ni les incivilités ou tout autre comportement signifiant le rejet et la haine de l'autre, en particulier sur les terrains de sport et dans les tribunes des stades.

Les usagers et utilisateurs des équipements et services publics régionaux

Article 5

La liberté de conscience s'applique aux administrés et usagers des équipements et services publics régionaux. Le droit des usagers d'exprimer leurs convictions religieuses, syndicales, politiques, philosophiques s'exerce dans la limite du bon fonctionnement et de la neutralité du service public, du respect des valeurs républicaines et du pluralisme des convictions ainsi que des impératifs d'ordre public, de sécurité et d'hygiène.

Article 6

Les usagers des services publics régionaux doivent s'abstenir de toute forme de prosélytisme ainsi que tout comportement de nature à risquer de porter atteinte aux règles d'hygiène, de sécurité ou à troubler l'ordre public.

Article 7

Les usagers des services publics régionaux ne peuvent se prévaloir de convictions politiques, philosophiques ou religieuses pour ne pas appliquer les principes et valeurs de la République, ni porter atteinte au vivre ensemble. Ils ne peuvent également récuser un agent public régional ou d'autres usagers du même service public, ni exiger une adaptation du fonctionnement du service public ou d'un équipement public.

Annexe à la Charte régionale des valeurs de la République et de la laïcité

Extraits des principaux textes fondateurs :

Articles 4 et 10 de la Déclaration des Droits de l'Homme et du Citoyen de 1789 : « Article 4 : La liberté consiste à pouvoir faire tout ce qui ne nuit pas à autrui : ainsi, l'exercice des droits naturels de chaque homme n'a de bornes que celles qui assurent aux autres Membres de la Société la jouissance de ces mêmes droits. Ces bornes ne peuvent être déterminées que par la Loi. ». « Article 10 : Nul ne doit être inquiété pour ses opinions, même religieuses, pourvu que leur manifestation ne trouble pas l'ordre public établi par la Loi. ».

Extrait du Préambule de la Constitution du 27 octobre 1946 : « 3. La loi garantit à la femme, dans tous les domaines, des droits égaux à ceux de l'homme. ».

Extrait de l'article 1 de la Constitution du 4 octobre 1958 : « La France est une République indivisible, laïque, démocratique et sociale. Elle assure l'égalité devant la loi de tous les citoyens sans distinction d'origine, de race ou de religion. Elle respecte toutes les croyances (...). ».

Article 1 de la loi du 9 décembre 1905 concernant la séparation des Eglises et de l'Etat : « La République assure la liberté de conscience. Elle garantit le libre exercice des cultes sous les seules restrictions édictées ci-après dans l'intérêt de l'ordre public. ».

compte-rendu de réunion du bureau directeur

réunion du 23 octobre 2017 au siège de la ligue Île-de-France (Bondy)

Présents : M^{me} Monique ANSQUER
MM. Jean-Michel GERMAIN, Robert LAFOND, Jean-
Marie LASSALLE, Robert NICOLAS & Georges POTARD

Invités : M^{me} Marie-José GAUDEFROY & M. Christian PASTOR

Absents excusés : M^{mes} Nathalie LASSALLE & Dominique PAL-
LUAU

La séance débute à 18h30

INFORMATIONS GÉNÉRALES (GEORGES POTARD)

1) Finances

- Redevance télévisuelle : annuler l'abonnement à Canal+ => Robert NICOLAS est chargé du dossier
- Diverses factures (déchetage – Gaz – SFR) => Trésorier
- Annonce de diverses subventions :
 - de la Mairie de Paris : 8 000 € pour l'organisation des finales des championnats de France de juin dernier
 - de la Région pour les emplois apprentis aidés
 - avoir de la FFHandball quant à l'organisation du 4x4 et avis Subvention de 688 € pour le baby-hand

2) Personnel

- Mutuelle des salariés de la ligue : tous les contrats (à une exception près) sont souscrits auprès de SwissLife => Monique ANSQUER est en charge de ce dossier. Nous attendons l'attestation de refus du salarié hors mutuelle ligue.
- Courrier de l'Institut régional de développement du sport (IRDS) communiquant les chiffres clés du sport en Île-de-France. Infos disponibles sur le site de l'IRDS.
- Courriers d'Uniformation demandant :
 - la facture pour une formation et une attestation de fin de contrat => Robert NICOLAS se charge du dossier.
 - une attestation pour un stagiaire => Monique ANSQUER

3) Divers

- Courrier de la Région demandant un bilan pour les emplois tremplin de la ligue.
- Courrier de la Société « Coup d'éclat » en charge du nettoyage des locaux qui modifie son référent. Un rendez-vous est à mettre en place avec cette société => Robert LAFOND en charge du dossier.
- Le CREPS de Chatenay nous informe de la mise en œuvre prochaine d'une enquête « Erasmus ».
- La formation d'entraîneurs pendant le tournoi Pierre-Tiby enregistre 84 inscrits cette année soit le double de l'an passé. Il est vrai que l'information passe maintenant sur tout le territoire.
- Licences (rappel) : la sous-commission qualifications dépend de la commission statuts et règlements, sous la responsabilité de Marie-José GAUDEFROY. Tous les litiges sur les licences sont soumis à la responsabilité de la CSR.
- Marie-José GAUDEFROY et Robert NICOLAS représenteront Georges POTARD et la ligue au match IPH/Brest qui se déroulera à Tremblay le 28/10. Jean-Michel GERMAIN, Monique

ANSQUER & Robert LAFOND représenteront la ligue au Tiby à Eaubonne. Notons par ailleurs que notre ex-poliste Dylan ne participera pas au rassemblement de l'équipe de France U20 car il est retenu par... l'équipe de France A pour la première étape de la Golden League.

- La réunion territoriale sur le plan d'actions territoriales francilien du 11 novembre se tiendra à l'hôtel Mercure d'Ivry.
- Pas de BD le 30/10. Prochaine réunion le lundi 6/11.

SECRETARIE GÉNÉRAL

4) Le SG présente la composition de la commission des statuts et règlements

- Marie-José GAUDEFROY (présidente)
- Nadia DOUCET (qualifications et mutations)
- Marc ÉRARD (équipements)
- Christopher COLIN (CMCD)
- Yves LOISEAU (conventions)

La commission est validée à l'unanimité par le bureau directeur.

5) Le SG présente la composition de la commission des réclamations et litiges

- Robert DUJARDIN (président, comité 92)
- Eduardo FERRIER (vice-président, comité 93)
- Philippe LEBON (vice-président, comité 77)
- Corinne DELAGE (secrétaire, comité 92)
- Jérémy GOURINEL (secrétaire, comité 93)
- Nathalie BENARD (membre, comité 95)
- Thierry BENSOUSSAN (membre, comité 92)
- Yann BRILLOUET (membre, comité 78)
- Bernard COCHETUEUX (membre, comité 77)
- Patrick COUILLET (membre, comité 77)
- Charles-François DUPAU (membre, ind.)
- Michel GAERTNER (membre, comité 91)
- Gaetan PERON (membre, comité 94)
- Michel TESSIER (membre, comité 91)

La commission est validée à l'unanimité par le bureau directeur.

6) Point sur le déménagement des locaux de Malakoff

- En compagnie de Claude COCAGNE, le SG a rencontré le 20 octobre un représentant de l'OPHLM
 - C'était le responsable technique,
 - Celui-ci souhaiterait garder les deux baux, mais admet n'être pas le commercial. Dans cette perspective il faudrait refaire la cloison (parpaings ou carreaux de plâtre)
 - Le Président invite le SG à rencontrer le véritable responsable du dossier à l'OPHLM.
- Jeudi 26 octobre avec C. COCAGNE le SG termine l'état du mobilier à mettre à disposition des comités et des clubs. Les comités ont déjà été destinataires d'une première liste des pièces disponibles gratuitement.
- Le problème des archives des commissions reste à régler :
 - conserver : si oui, où et comment ?
 - détruire : lesquelles et comment ?
- Les 3 vœux validés par le Conseil d'Administration du 14 octobre sont transmis à la FFHandball.

RESSOURCES HUMAINES (MONIQUE ANSQUER)

7) Dans le cadre des impositions du Conseil Régional dans le cadre des subventions allouées

- 2 stagiaires arrivent ces jours-ci pour « solder » la demande 2016 relative aux aides sur l'organisation des événements

périphériques au Mondial 2017 (2 fois 25 000 euros) – le Président finalise les dossiers *ad hoc*.

- 3 stagiaires (sur au moins 2 mois de durée) sont recherchés dans le cadre cette fois de notre convention quadriennale pour la présente saison.

8) La ligue sera fermée entre Noël et le nouvel an

9) État du solde des congés pour chaque salarié

Les RTT devront être apurés pour le 31 décembre

10) Les jours de RTT du domaine employeur 2018 seront notamment :

La 1^{re} semaine de janvier et le lundi de pentecôte.

11) Informatique

Intervention de notre fournisseur de services le 20 octobre pour mise à jour de tous les postes

- reconnaissance et connexions de tous les ordinateurs, imprimantes, etc.
- changement du WIFI.
- mise à jour des 3 licences Ciel compta pour 1 an (1 serveur et 2 postes).
- Vincent AKKOU du service informatique de la fédération est venu superviser l'opération, afin de connaître notre matériel en vue de la mutation sur les réseaux FFHandball lors de notre déménagement à la Maison du Handball.

TECHNIQUE (JEAN-MICHEL GERMAIN)

12) Problèmes de facturation

Divers problèmes de facturation sont à revoir. Afin d'y voir clair dans les différentes interventions sur les pôles, Robert NICOLAS met en place un tableau de suivi des RH mobilisés.

13) Inter-comités

L'arbitrage de la première journée (pendant le Tiby) sera de la responsabilité de la CTJA.

14) Stage de ligue

Un stage de ligue réservé aux non-polistes sera organisé pendant les vacances de Noël les 3-4 et 5 janvier.

15) Réunion pédagogique

Une réunion est organisée le jeudi 26 octobre à Eaubonne pour préparer le PPF masculin.

ARBITRAGE (JEAN-PHILIPPE MENNESSON)

Pour parer à d'éventuelles difficultés provenant de contrôles URSSAF, la CTA organise la collecte des photocopies des cartes grises des véhicules utilisés par nos arbitres régionaux, en remontant, si possible, sur les deux précédentes saisons. La collaboration de nos juges arbitres est vivement souhaitée.

SPORTIVE (CHRISTIAN PASTOR)

Délayage régionaux jeunes

Les délayages régionaux jeunes touchent à leur fin.

La commission plénière, qui se réunit ce jour même en parallèle à notre séance du BD, validera la proposition des poules élites et

excellence des championnats moins de 18 ans fém., moins de 17 ans masc., moins de 15 ans fém. & masc.

L'ordre du jour étant épuisé la séance est levée à 20h50.



Georges POTARD
Président

Robert LAFOND
Secrétaire Général

rappel tarifs

MUTATIONS

Il semble parfois subsister une confusion dans le tarif des mutations. Nous rappelons donc ci-dessous les tarifs des frais de mutation (hors coût de licence) pour la saison 2017-2018 :

- | | |
|--|----------|
| • moins de 13 ans (2005 et après) | Gratuit |
| • 13/16 ans (2004-2003-2002-2001) | 75,00 € |
| • 17/18 ans (2000-1999) | 100,00 € |
| • Plus de 18 ans (1998 et avant, clubs 75-78-91-92-95) | 150,00 € |
| • Plus de 18 ans (1998 et avant, clubs 77-93-94) | 211,00 € |

Nous vous remercions de bien vouloir en tenir compte dans vos règlements qui doivent obligatoirement accompagner vos dossiers, car ils sont une condition incontournable de leur validation.

Robert LAFOND
secrétaire général

matériel ligue

Vous trouverez ci dessous une liste de mobilier qui est actuellement dans nos locaux de Malakoff, locaux qui doivent être libérés très prochainement.

Ce mobilier ne sera pas transféré au nouveau siège de Bondy. Le président Georges Potard souhaite en faire bénéficier les comités ou leurs clubs associés qui le souhaiteraient.

Une contrainte l'enlèvement devra avoir lieu avant le 30 novembre, ensuite le reliquat sera déposé en déchetterie.

Merci d'adresser vos demandes à l'adresse suivante : president@handball-essonne.fr, elles seront traitées par ordre d'arrivée.

Bien cordialement

Robert LAFOND
secrétaire général

N° lot	Description	Dimensions	Nombre
2	Caisson assorti 2 tiroirs	45x60x63	1
4	Armoire basse 2 portes	80x47x75	1
7	Table desserte s/ roulettes	50x50x60	1
10-11-12	Armoires	120x45x198	3
13	Armoires	120x45x185	1
14	Table ronde	120	1
16	Armoire	80x46x188	1
17	Bureau	160x80	1
18	Arrondi 1/4 rond	80x80	1
19	Retour bureau	80x80	1
20	Caisson assorti	43x77x54	1
22	Table rectangulaire	110x120	1
34	Armoire	120x45x187	1
35	Bureau	160x80	1
36	Arrondi 1/4 rond	68x68	1
37	Retour bureau	130x80	1
38	Meuble bas 2 tiroirs	80x47x75	1
39	Caissons assorti bureau 3 tiroirs	42x52x60	1
32	Armoires	160x80	1
24	Bureau	68x68	1
25	Arrondi 1/4 rond	68x80	1
26	Retour bureau	42x52x60	1
27-28	Caissons assortis bureau 3 tiroirs	120x80	2
29	Bureau	42x60x60	1
30	Caissons assortis bureau 2 tiroirs		1
44	Armoire imitation bois	80x45x190	1
	Chaises fixes skai noir		9
	Chaises tissus vertes		6
	Siege secretariat roulettes vert		1
45	Table support Télé	60x30x75	1
42-43	Armoires basses	120x48x110	2
46-47	Etageres	50x45x180	2



Par ailleurs, la ligue dispose à Bondy d'un nombre conséquent de paires de buts de mini-hand usagées (ancien modèle, voir ci-dessus) qui ne sont plus utilisées (remplacées par des modèles gonflables).

Si vous souhaitez en récupérer (ou récupérer des morceaux pour réparer vos propres buts), n'hésitez pas à revenir vers nous.

beach handball

À l'occasion du Nautic (salon organisé par la fédération des industries nautiques) qui se déroulera du 2 au 10 décembre au parc des expositions de la Porte de Versailles, une opération de promotion de la pratique du beach handball sera organisée en collaboration avec la fédération française de handball.



Ainsi le dimanche 3 décembre, les sélections départementales ont été invitées à participer à ce moment de découverte d'une pratique en plein essor et qui aura peut-être sa place aux Jeux Olympiques de 2024.

C'est pour cette raison que cette date a été bloquée pour les rencontres régionales des moins de 15 ans.

Par ailleurs, outre cette date, le beach handball sera à l'honneur sur ce salon les 2, 6 et 8 décembre.

ÉQUIPEMENTS



La saison 2017-2018 est désormais bien entamée mais apparait toutefois la problématique des salles et équipements, certains clubs se trouvant, pour diverses raisons, démunis de salle classée. Il nous paraît nécessaire et utile de procéder ici à quelques rappels.

Le classement, de quoi s'agit-il ?

La pratique du handball est encadrée par des règlements généraux de la FFHandball, et en particulier pour les salles et équipements par les articles 85 – Lieu de déroulement des compétitions (p. 152) / 145 – La salle de handball (p. 201) / 146 – Le classement (p. 209) / 148 – Dispositions particulières (p. 212).

Chaque responsable de club doit donc s'imprégner de quelques bases réglementaires, résumées ci-après, ce qui ne dispense pas une lecture plus approfondie des textes officiels.

L'article 85 évoque les lieux de compétition : « *Les rencontres officielles se déroulent obligatoirement dans les salles ayant obtenu un classement fédéral, en application de l'article 146 des présents règlements* ».

L'article 145 fixe notamment les critères obligatoires ou recommandés pour les différents niveaux de classement en fonction des niveaux de jeu ; y sont expliqués les tracés, l'éclairage, les équipements.

L'article 146 explique la marche à suivre pour faire classer une salle.

L'article 148 parle des dispositions particulières, par exemple le local anti-dopage...

Concrètement, comment faire procéder au classement d'une salle ?

Avant tout, cliquer sur le lien ci-dessous pour accéder à l'imprimé-salle qui est à remplir sur le site fédéral, en format PDF inscriptible.

Lien vers le formulaire : <http://www.ff-handball.org/ffhb/les-commissions/statuts-et-reglementation/equipements.html>

ATTENTION : la documentation manuscrite du formulaire puis son impression puis le scan avant d'être transmis est une démarche refusée par la FFHB. La signature et les tampons officiels seront donc des images importées et collées.

Après l'avoir rempli, vous enregistrez votre document sans y apposer de signature informatique car cela bloquerait les modifications ultérieures, à savoir l'avis de la ligue et la décision de la FFHandball.

Pour compléter votre dossier, procurez-vous auprès du propriétaire de la salle :

1. les plans "maître d'œuvre" de l'ouvrage (vue en plan et coupe)
2. la fiche technique du revêtement de sol
3. le PV d'essais du sol existant
4. la copie de l'arrêté du Maire autorisant l'ouverture

Une fois ces documents rassemblés et remplis, informez le responsable régional pour l'inviter à venir visiter l'installation, vérifier les tracés et équipements, effectuer ou vérifier les mesures d'éclairage indiqués en p3 de "l'imprimé salle" (ces mesures peuvent souvent être faites par les propriétaires)

Un compte rendu de visite est alors rédigé et transmis au club demandeur pour validation.

En retour l'ensemble des pièces lui est adressé, par mail uniquement ; le responsable régional complète sa partie de l'imprimé-salle, propose un classement avec ou sans réserves et transmet le dossier complet au responsable de secteur fédéral et/ou la CSR Nationale qui est seule habilitée à attribuer dans Gest'hand le numéro officiel et le niveau de classement obtenu.

Coordonnées du responsable régional des équipements :

Marc Érard

5800000.equipements@ffhandball.net

06 89 62 65 81

SERVICE CIVIQUE

La Fédération française de handball bénéficie d'un agrément national qui permet aux clubs, aux comités et aux ligues de mobiliser le dispositif du service civique. Ce dispositif peut vous permettre de mettre en œuvre de nouveaux projets au sein de vos clubs et de proposer de nouveaux services à vos licenciés ou habitants de votre commune.

Le dispositif du Service Civique en bref :

- > il concerne les jeunes âgés de 16 à 25 ans,
- > les missions s'effectuent sur une période de huit mois,
- > ces missions sont obligatoirement à vocation sociale et citoyenne,
- > il est accessible à tous les jeunes,
- > le temps de travail hebdomadaire est de 24 heures minimum,
- > deux jeunes volontaires par structure mobilisant le dispositif,
- > les jeunes en service civique perçoivent une indemnité de 472,97 € nets par mois payés par l'État + 107,58 € nets d'aide complémentaire payés par la structure d'accueil,
- > il est indispensable d'avoir un tuteur au sein de la structure d'accueil (bénévole ou salarié). La structure reçoit 100 euros par mois pour le tutorat de chaque volontaire,
- > les jeunes en service civique doivent suivre une formation citoyenne et valider le PSC1 dans les 8 mois (100 euros verser à la structure en plus pour payer ces formations).

En aucun cas les jeunes ne doivent être « recrutés » pour entraîner, réaliser le secrétariat du club ou rechercher des sponsors.

Nous sommes véritablement dans des missions civiques et citoyennes, d'intérêt général. Ils doivent avoir des missions innovantes ne pouvant être assimilées à un métier. Les DDSC peuvent contrôler les missions effectuées.

Sur quelles thématiques pouvez-vous missionner les jeunes ?

- > 1. Éducation à la citoyenneté
- > 2. Accompagnement à la scolarité
- > 3. Parentalité
- > 4. Handicap
- > 5. Santé, bien être
- > 6. Environnement
- > 7. Solidarité par le handball
- > 8. Féminisation
- > 9. Plus de 35 ans
- > 10. Adolescents
- > 11. Milieu scolaire
- > 12. Zones d'ombres

À noter : la ligue IDF de handball dans le cadre du service aux clubs met à disposition des ressources humaines pour l'aide à la conception des missions.

Nous disposons de quelques exemples de missions sur ces thématiques.

Si vous êtes intéressés, n'hésitez pas à prendre contact avec Beatrice COSNARD – 06 12 43 93 56 ou b.cosnard@handball-idf.com.

La ligue IDF gère la partie administrative : création et gestion des contrats, relation avec les services de paiement. Il est donc préférable de passer par l'agrément plutôt que par un agrément local. **Vous avez la possibilité de mobiliser le dispositif via l'agrément fédéral jusqu'au 31/12/2017.**

Et comme l'AS Poissy, Le Mée Sports, l'ES Montgeron, Massy EHB, l'USM Malakoff, Villiers EC, Cergy HB, Noisy-le-Grand HB, le HBC Lisses, le HBC Val-de-Seine, le CA L'Haÿ-les-Roses, le CDHB de l'Essonne, le FB2M, l'US Créteil, l'ASEC Avon, le Tremblay-en-France HB, le Bagnolet HBC, le HBC du Loing, le HBC Romainville, le CSM Puteaux & le TU Verrières-le-Buisson Handball... Faites le saut !



Bilan du 14^e colloque de formation des entraîneurs Pierre-Tiby (26 au 28 octobre 2017)



Thème du colloque : Quelles évolutions et perspectives en défense ?
Défendre sur les cas particuliers

Formule : • 135 € pour les animateurs de handball, les entraîneurs régionaux et les auditeurs libres
• 180 € pour les entraîneurs inter-régionaux (recyclage FFHandball facturé à la ligue IDF)

Tarif comprenant : la participation au colloque, les places pour les 6 matches, les 2 repas de midi

Intervenants et planning :

jeudi 26 octobre	vendredi 27 octobre	samedi 28 octobre
	9:30 : Développer les intentions défensives (séance péda. avec CF Tremblay) <i>S. Imbratta (Tremblay-en-France HB)</i>	9:30 : Développer les savoir faire individuels défensifs (séance péda. avec Ent. Val-d'Oise) <i>F. Le Roy & D. Labossière (CD95)</i>
	11:00 : retour sur la séance et la problématique	11:00 : retour sur la séance et la problématique
13:00 : Ouverture 13:30 : Quelle est l'évolution des projets défensifs en Lidl StarLigue ? Quelques illustrations du projet de l'US Ivry <i>D. Degouy (US Ivry, Lidl StarLigue)</i>	13:30 : Quelle évolution des projets défensifs en LFH ? Présentation du projet défensif de l'Ent. Noisy-le-Grand / Gagny. <i>S. Khoudar (Noisy-le-Grand HB, D2F)</i>	13:30 : Proposer une nouvelle pratique dans les clubs (séance péda. Handfit avec stagiaires) <i>M. Colmet (ligue IdF)</i>
15:30 : Défendre sur des « cas particuliers » <i>B. Braux (Tremblay-en-France HB, Lidl StarLigue)</i>	15:30 : Adapter un projet de jeu pour piéger l'attaque <i>S. El Jammal (Ent. Élite-Val-d'Oise, N1M)</i>	14:45 : questions / réponses sur les nouvelles offres de pratiques
17:30 : Russie vs Belgique 20:00 : France vs Roumanie	17:30 : Roumanie vs Russie 20:00 : France vs Belgique	15:30 : Belgique vs Roumanie 18:00 : France vs Russie

Stagiaires : 84 inscrits, 79 participants sur l'ensemble du colloque

Jeudi après-midi	Vendredi matin	Vendredi après-midi	Samedi matin	Samedi après-midi
75	78	75	78	63

Répartition par comité et par diplôme :

	Libre	Animateur de handball	Entraîneur régional	Entraîneur inter régional	Entraîneur fédéral	Total
75		1	2	5		8
77	1	3	6	1		11
78		2	2	2		6
91		1	1	1		3
92		8	3	6		17
93		1	4	3		8
94		2	4	5		11
95		6	5	4		15
hors IDF	1		2	6	1	10
total	2	24	27	30	1	

Le nombre de participation est la plus élevée en 14 édition du colloque (84 inscrits, 79 participants). Le colloque continue d'attirer des entraîneurs au-delà des frontières de la Ligue, ce qui est un gage de son attractivité.

Évaluation interne :

Remarques pédagogiques :

- Partir d'une problématique de match des entraîneurs pro et présenter la démarche complète.
- Avoir un des entraîneurs du tournoi Pierre-Tiby en intervenant sur le colloque.
- S'appuyer sur de nouveaux clubs comme PSG, Issy-Paris Hand, US Créteil, etc.
- Filmer les séquences pour formation sur campus IFFE (Daniel – IFFE)
- Déclarer la formation en convention avec la FFHandball et aux OPCA pour financement des stagiaires et le communiquer (période de juin)
- Inciter les intervenants à préparer des supports pour les stagiaires
- Se servir des matchs du tournoi support de travail pour les stagiaires, préparer une commande précise puis un temps de retour après le match ou le lendemain.

Évaluation externe (évaluation des stagiaires) :

Bilan quantitatif des différentes séquences :

1. Séquence David DEGUOUY : L'évolution des projets défensifs en Lidl StarLigue.	6,84/10
2. Séquence Benjamin BRAUX : Défendre sur les cas particuliers.	7,43/10
3. Séquence Stéphane IMBRATTA : Développer les intentions défensives.	8,69/10
4. Séquence Safwann KHOUDAR : L'évolution des projets défensifs en LFH.	6,76/10
5. Séquence Sammy EL JAMAL : Adapter un projet de jeu pour piéger l'attaque.	6,84/10
6. Séquence David LABOSSIERE : Développer les SFI défensifs.	5,43/10
7. Séquence Marina COLMET : Proposer une nouvelle pratique dans les clubs.	7,53/10
8. Organisation et formule du colloque :	7,73/10
Commentaires, améliorations, idées :	
Bon timing et organisation (x9)	
Très bonne organisation	
Période idéale	
Avoir les supports, documents technique (x9)	
Distance entre le colloque et le tournoi (x8)	
Plus de publics et plus de séances (x7)	
Accueil café, bouteille d'eau... (x4)	
Bonne découverte du Handfit(x3)	
Inviter les grands entraîneurs (x2)	
Varier les thèmes (x2)	
Améliorer la qualité de l'image et du son	
9. Contenus et apports de connaissances :	6.86/10
Commentaires, améliorations, idées :	
Plus de séances pédagogiques (x10)	
Formation jeune joueurs(x8)	
Varier les thèmes (x7)	
Pas assez d'effort théorique (x6)	
Les supports, documents techniques (x6)	
Interventions axées sur le haut niveau (x5)	
Présenter les catégories de tous les niveaux (x2)	
10. Thème(s) et période(s) pour le prochain colloque :	
Formation joueurs et gardien (x16)	
Attaque d'une défense et cas particulier (x10)	
La défense et cas particuliers (x7)	
Préparation physique (x5)	
Jeu de transition (x5)	
Jeu du gardien (x6)	

Conclusion :

La satisfaction se révèle élevée chez les stagiaires, les intervenants et l'équipe projet.

Nous confirmons le choix de présenter à chaque colloque une offre de pratique non compétitive pour permettre aux entraîneurs des clubs de découvrir et développer de nouvelles pratiques. Nous prendrons en compte les remarques pédagogiques, logistiques et administratives pour affiner encore l'organisation de la prochaine édition du colloque.

Le budget est maîtrisé et les évaluations sont positives : les éléments sont rassemblés pour valider la prochaine édition du colloque d'entraîneurs Pierre-Tiby.

Circonstances de recyclage pour les animateurs de handball (niveau 2)

Suivre 3 séquences de formation courte (3h) organisées par les comités ou la ligue :

- initiation Handfit
- soirées techniques
- matinées thématiques

Retrouvez les informations de ces séquences (liens pour les inscriptions) sur le site internet de la ligue :

<http://handball-idf.com/index.php/institut-de-formation/encadrer-la-compétition/formation-continue>

Dates	Lieux	Domaine	Thème	Support	Structure de formation	Responsable
20/11/2017	Montigny-le-Bretonneux	Perfectionnement sportif	Préparation physique et travail individualisé	N2 féminine	CD78	Geoffroy HOLLAND
12/12/2017	Plaisir	Perfectionnement sportif	Les fondamentaux de l'arrière	N3 masculine	CD78	Geoffroy HOLLAND
16/12/2018	CDFAS Eaubonne	Handfit	Initiation au Handfit	participants	CD95	Marina COLMET
19/01/2018	Roissy-en-France	Formation initiale joueur(euse)	Passer du jeu sur grand espace au jeu d'attaque placée	moins de 13 ans masculins	CD95	Fabrice LE ROY
27/02/2018	CDFAS Eaubonne	Formation initiale joueur(euse)	Améliorer les intentions défensives	moins de 18 ans entente 95	CD95	Fabrice LE ROY
07/03/2018	Franconville	Perfectionnement sportif	Amélioration de la relation base AR/PIV	N3 masculine	CD95	Fabrice LE ROY
11/04/2018	Cergy-Pontoise	Formation initiale joueur(euse)	Comment perturber le projet offensif adverse à partir d'une 0-6 Zone	moins de 15 ans féminines	CD95	Fabrice LE ROY

Frais pédagogiques : Gratuit / 20 € pour recyclage AHB

IMPORTANT

Procédure de recyclage

À l'issue de chaque formation, l'apprenant reçoit une attestation de présence avec le volume horaire précisé.

Il envoie cette (ces) attestation(s) avec un courrier de demande de recyclage du diplôme à la ligue Île-de-France de handball à Claudia Cordani (c.cordani@handball-idf.com) à la ligue Île-de-France de handball, 34 rue Henri-Varagnat – 93140 Bondy



EHF
EURO 2018

DES SOIRÉES "HANDBALLISSIME" À GAGNER !

À un an de l'EURO féminin de handball qui se déroulera en France du 29 novembre au 16 décembre 2018, le comité d'organisation et les 5 territoires hôtes de l'évènement lancent un dispositif inédit proposant à des passionnés de sport de vivre un moment exceptionnel et exclusif.

À gagner, une soirée handballissime, début décembre 2017, dans chacune des villes accueillant l'EURO 2018 :

- pour regarder un match du Mondial féminin de handball 2017
- en VIP pour 5 personnes
- dans un lieu magique de Brest, Montbéliard, Nancy, Nantes et Paris
- aux côtés d'une grande star du handball français

Le lieu et le nom de l'ambassadeur seront dévoilés aux heureux gagnants la veille de l'évènement.

Chaque territoire a réservé un lieu inédit où le vainqueur accompagné de 4 personnes de son choix pourra regarder un des matches du Mondial de l'équipe de France féminine, aux côtés d'un champion ou d'une championne de handball, ambassadeur de l'EURO 2018

Ces événements se dérouleront :

- le jeudi 7 décembre à 20h30 (Espagne / France) à Montbéliard et Paris
- le vendredi 8 décembre à 18h (France / Roumanie) à Brest, Nancy et Nantes

“ À un an de l'EURO féminin, l'objectif du Comité d'organisation est de valoriser les territoires hôtes de la compétition en mobilisant les partenaires locaux à travers une animation originale, en lien direct avec le handball et l'équipe de France féminine en plein Mondial. Pour cela, nous avons travaillé étroitement avec les collectivités partenaires de chaque site qui ont proposé des lieux inédits. Cette activation est également l'occasion, pour nous, d'engager une communauté autour de notre évènement et nul doute que les heureux vainqueurs garderont un souvenir mémorable de ce moment. Surtout avec nos ambassadeurs qui passeront la soirée à leurs côtés ! Mais je ne peux pas vous en dire plus ! ”, Sylvie PASCAL-LAGARRIGUE, présidente de l'EHF EURO 2018.

À noter :

- Participation au dispositif "soirée Handballissime" jusqu'au 1^{er} décembre 2017
- Lien d'inscription : <https://serviceinscription.typeform.com/to/VCIBbO>



Suivez l'EHF EURO 2018 : www.ehf-euro.com / #Handballissime / #ehfeuro2018



BON DE COMMANDE Ligues, Comités et Clubs

12^e tournoi Razel-Bec
Stade Pierre-de-Coubertin
PARIS

Planning

(sous réserve de modification TV)

Vendredi 24 novembre 2017

18H00 : Slovénie / Angola

20H30 : France / Tunisie

Dimanche 26 novembre 2017

15H00 : Tunisie / Slovénie ou Angola

17H30 : France / Slovénie ou Angola

Raison Sociale _____

Nom _____

Prénom _____

Adresse de Livraison _____

Adresse de Facturation
si différente de l'adresse de Livraison

Code Postal _____

Ville _____

Tel. _____

E-mail _____@_____

COORDONNÉES

OFFRE DISPONIBLE A PARTIR DE 10 PLACES

	Vendredi 24 Novembre			Dimanche 26 Novembre			TOTAL TTC	
	PLEIN TARIF	TARIF CLUBS	Qt.	PLEIN TARIF	TARIF CLUBS	Qt.	Qt. Totale	EN €
Cat.1	25-€	20 €		25-€	20 €		_____	_____ €
Cat.2	15-€	10 €		15-€	10 €		_____	_____ €
Cat.3	10-€	8 €		10-€	8 €		_____	_____ €

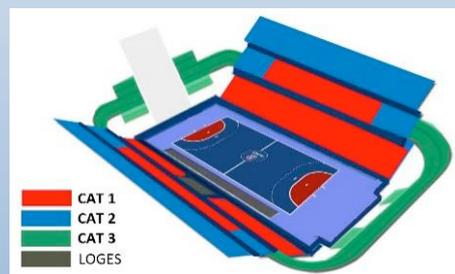
Nous vous rappelons que les billets achetés sont strictement personnels, et comporteront le nom de la structure renseignée dans le champ « Coordonnées » ci-dessus.

Aucun billet ne sera envoyé avant la réception du paiement.

E-ticket 2€ par commande

Envoi par courrier DHL 15€ par commande

TOTAL _____ €



GRILLE TARIFAIRE

PAIEMENT

Veuillez cocher le mode de paiement souhaité :

(1) Par virement bancaire (Cf. ci-contre) en notifiant « RAZEL2017 » en référence.

(2) Par CB par téléphone, nous vous rappellerons au numéro indiqué dans « Coordonnées ».

(3) Par chèque à l'ordre d'EFORSPORTS, à envoyer à l'adresse suivante : eForSports – Service Billetterie, 3 avenue Hoche, 75008 Paris, et avec la mention « RAZEL2017 » au dos du chèque.

Coordonnées bancaires :

IBAN : FR76 3000 3022 0100 2209 1272 868
BIC-ADRESSE SWIFT : SOGEFRPP

CONDITIONS

Merci de renvoyer ce bon de commande **scanné et dûment complété par email** à l'adresse suivante : billetterie@ffhandball.net, ou par fax au 09 70 55 13 01. Nous vous enverrons une confirmation de commande par email dès que celle-ci aura été traitée, et sous réserve des places disponibles.

Une fois votre commande validée, (1) si vous réglez par virement merci de nous transmettre la preuve de virement par email à billetterie@ffhandball.net. (2) S'il s'agit d'un paiement par CB nous vous recontacterons dans les plus brefs délais. (3) Enfin, s'il s'agit d'un paiement par chèque merci de nous faire parvenir le bon de commande et le chèque par courrier postal.

Fait le _____ à _____

Signature et Cachet :

Le présent bon de commande signé constitue un engagement ferme et irrévocable soumis dans sa totalité aux conditions générales de vente que vous trouverez au lien suivant : <https://www.billetterie-ffhandball.fr/cgv> et dont le client reconnaît avoir pris connaissance.

EM*

CONTACT : Tel. 09 70 25 22 08 | E-mail : billetterie@ffhandball.net

Siège social : eForSports – Service Billetterie – 3 avenue Hoche, 75008 Paris
Registre du commerce : 534 748 B35 | RCS Nanterre
N°TVA intra-communautaire : FR 86 534748835 | Société au capital de 88 000€



RENDEZ-VOUS SUR :

<https://www.billetterie-ffhandball.fr>



12^E TOURNOI RAZEL-BEC 24-26 NOV. AU STADE PIERRE-DE-COUBERTIN DE PARIS

À quelques jours de l'entame du championnat du Monde 2017 en Allemagne, (du 1^{er} au 17 décembre), l'équipe de France féminine sera de nouveau sur ses terres les vendredi 24 et dimanche 26 novembre 2017 au Stade Pierre-de-Coubertin à Paris, pour la 12^e édition du Tournoi Razel-Bec.

L'équipe de France retrouvera durant ce tournoi les équipes de Tunisie, de Slovénie, et d'Angola.

PLANNING PRÉVISIONNEL

(sous réserve de modifications TV)

ven. 24 novembre 2017

18:00 – Slovénie / Angola
20:30 – France / Tunisie

dim. 26 novembre 2017

15:00 – Tunisie / Slovénie ou Angola
17:00 – France / Slovénie ou Angola

Places à partir de 8,00 €



GOLDEN LEAGUE 2018 LES 6 & 7 JANV. À L'ACCORHOTELS ARENA DE PARIS FRANCE / DANEMARK / NORVÈGE / 1 INVITÉ

Après leur titre mondial, les Experts seront de retour dans l'antre de l'Accorhotels Arena les 6 et 7 janvier 2018, venez les encourager dans leurs derniers matchs de préparation avant le début du championnat d'Europe.

La Golden League est une compétition internationale annuelle, créée en 2012 à l'initiative du Danemark, de la France et de la Norvège, les trois pays fondateurs accueillent chacun, une étape à domicile. Pour chacune des étapes, la nation organisatrice réunit les deux autres pays fondateurs et convie une quatrième équipe internationale de son choix.

PLANNING PRÉVISIONNEL

(sous réserve de modifications TV)

sam. 6 janvier 2018

16:30 – Danemark / Norvège
19:00 – France / Égypte

dim. 7 janvier 2018

14:30 – Norvège / Égypte
17:00 – France / Danemark

Places à partir de 15,00 €